

EVALUATION THÈME 2 (①, ②, ③)

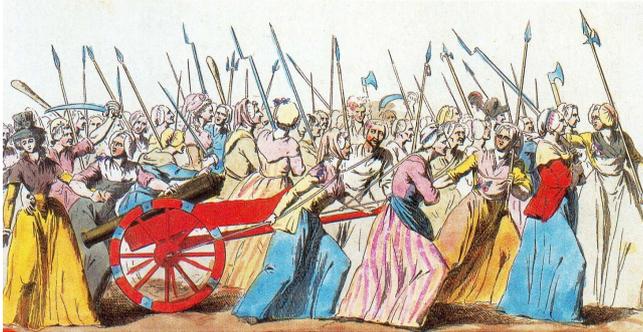
LES FONDATIONS D'UNE FRANCE NOUVELLE PENDANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE



SOCLE COMMUN

C.5. Lire et utiliser différents langages

Lire et comprendre un document (carte ou croquis, texte, image, graphique) ; en prélevant des informations pour répondre à des questions ; en résumant les idées principales dans un texte court ; en mettant en relation le document avec les connaissances.



Doc. 1 Cortège de Parisienne en révolte le 5 octobre 1789 se rendant au château de Versailles.

Le 6 octobre elle oblige Louis XVI et sa famille à revenir à Paris. Gravure anonyme, Musée Carnavalet, Paris.



Doc. 2 Un club patriotique de femmes en 1792.

A. Femme lisant le journal, *Le moniteur universel*, qui publie les débats des révolutionnaires. B. Une femme verse des pièces pour aider les pauvres. Gouache de Lesueur, 1792, Musée Carnavalet, Paris.

Principales dispositions concernant les femmes mariées.

La femme mariée ne peut :

- travailler hors du foyer sans l'autorisation du mari ;
- toucher elle-même son salaire ;
- gérer ni ses biens propres ni les biens communs ;
- accomplir un acte juridique sans l'autorisation du mari.

La femme doit obéissance au mari et l'autorité sur les enfants appartient au père.

L'adultère féminin est plus gravement puni que celui de l'homme.

Le divorce est limité (il sera supprimé en 1816).

Doc. 6 Les reculs du Code de civil en 1804

Doc. 3 Deux points de vue de révolutionnaires sur les femmes

Point de vue de Condorcet

« Les législateurs n'ont-ils pas tous violé le principe de l'égalité des droits, en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ? Les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées ; ainsi les femmes, ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. »

Journal de la société de 1789, 3 juillet 1790.

Journal de la société de 1789, 3 juillet 1790.

Point de vue selon Amar

« Les droits politiques du citoyen sont de discuter et de faire prendre des résolutions relatives à l'intérêt de l'État, de résister à l'oppression. Les femmes ont-elles la force morale et physique qu'exige l'exercice de l'un et l'autre de ces droits ? L'opinion universelle repousse cette idée. En général, les femmes sont peu capables de conceptions hautes et de méditations sérieuses. Nous croyons donc qu'une femme ne doit pas sortir de la famille pour s'immiscer dans les affaires du gouvernement. »

Député à la Convention, discours du 30 octobre 1793.

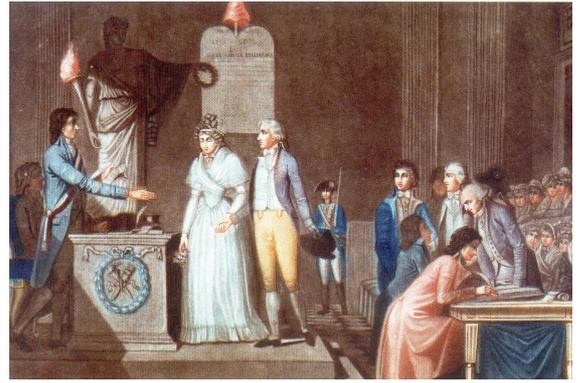
Député à la convention, discours du 30 octobre 1793

Doc. 4 Biographie : Olympe de Gouges, une militante féministe

Née en 1748 à Montauban, Marie Gouze monte à Paris en 1766, après son veuvage, et, sous le nom d'Olympe de Gouges, se lance dans une carrière littéraire. Son écrit politique le plus célèbre est la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (septembre 1791), véritable manifeste du féminisme adressé à Marie-Antoinette. À la suite de Condorcet, qui avait rédigé l'année précédente le traité *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, elle considère que la femme détient des droits naturels au même titre que l'homme et doit pouvoir participer en tant que citoyenne à la vie politique et au suffrage universel. Olympe de Gouges revendique également pour les femmes la liberté d'opinion et la liberté sexuelle : à ce titre, elle réclame la suppression du mariage et l'instauration du divorce.



En 1793, lors de la Terreur, Olympe de Gouges s'en prend à Robespierre et aux Montagnards qu'elle accuse de vouloir instaurer une dictature et auxquels elle reproche des violences aveugles. Arrêtée le 20 juillet 1793 pour avoir soutenue les girondins, elle sera jugée le 2 novembre et exécutée sur l'échafaud le lendemain.



Doc. 5. L'instauration du mariage civil en 1792, Estampe de Le Grand, Musée Carnavalet, Paris.

Par le décret du 20 septembre 1792, la République instaure le mariage civil. Elle reconnaît aussi le divorce. Cette avancée pour les femmes ne dure qu'un temps court.

Questions

1. Doc. 1, 2 et 4. De quelle manière les femmes participent-elles à la Révolution française ? (2 points)
2. Doc.3 Montrez que les opinions des deux auteurs sur les femmes s'opposent totalement. Donnez des exemples (4 points)
3. Doc. 5 et 6 Expliquez pourquoi le code civil marque un recul par rapport à la situation des femmes en 1792. (3 points)

Expression écrite (11 points)

Racontez et expliquez la place des femmes dans la Révolution française.

Pour cela suivez cette aide

- ➡ J'indique de quelles manières elles participent à la Révolution (4 lignes)
- ➡ J'expose les demandes des femmes (4 lignes)
- ➡ Je précise si la Révolution a changé quelque chose pour elles (4 lignes)